

EVERE SAS  
Monsieur Claude Saint-Joly  
1140, avenue Albert Einstein  
34000 Montpellier

Montpellier, le 12 mai 2011

LD/JED/MAH 0513

Monsieur le Président,

A votre demande, nous confirmons par le présent courrier les termes de l'entretien que nous avons eu le 27 avril 2011, entretien au cours duquel nous vous avons présenté notre analyse de la situation de la société Evere telle qu'elle ressort des documents comptables établis par vos services.

Au vu de ces documents, dont la synthèse est présentée en annexe, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- Au 31 mars 2011, après trois mois d'activité, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 12.228.612 € et enregistre une perte de 7.694.509 €. Ce dernier montant s'analyse comme suit :

En K€		Au 31/03/11
Résultat avant amortissement, dépréciation et frais financiers (perte)	-	3 375 566
Dotations aux amortissements et provisions	-	2 773 230
Frais financiers	-	1 551 970
Résultat Exceptionnel		6 257
<b>Résultat Net global (perte)</b>	<b>-</b>	<b>7 694 509</b>

- La dotation aux amortissements et provisions est constituée à hauteur de 658.478 € d'une provision pour gros entretien et réparation, telle que prévue dans le contrat de délégation de service public (article 24.2), et d'une somme de 2.097.984 € d'amortissement des travaux supplémentaires supportés à ce jour par la société. Ce montant représente 27% de la perte constatée au 31 mars 2011.

- Les frais financiers correspondent à la rémunération au taux de 4,23% (Euribor + 3%) de la dette contractée par la société Evere auprès du groupe pour financer les travaux supplémentaires. Au 31 mars 2011, cette dette est de 149.421.918 €. Le montant de ces frais financiers s'élève à 1.551.970 € et représente 20% de la perte au 31 mars 2011.

Les coûts liés aux travaux supplémentaires actuellement supportés par la société pèsent donc très lourdement sur la situation économique de l'entreprise (47% de la perte globale au 31 mars).

Compte tenu de la situation décrite ci-dessus, nous estimons que l'évolution de la situation financière d'Evere est très préoccupante. L'extrapolation de ce résultat sur une année pleine d'exploitation se traduirait par une perte potentielle d'environ 30 millions d'Euros, ce qu'à l'évidence la structure financière actuelle de la société ne pourra supporter. En outre, il n'est pas certain à ce jour que le groupe accepterait ou serait en capacité de prendre en charge une telle perte.

En conclusion et au vu de cette analyse, nous estimons que, toute chose égale par ailleurs, la continuité d'exploitation de votre entreprise est compromise.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

  
**Luc Deschamps**  
Expert-comptable